Équipements

1. Crèches le Chat botté et Ma Mère l'Oye
2. Ecoles maternelle et élémentaire Marcel Mouloudji
3. Ecole maternelle République
4. Ecole privée Saint-Leufroy
5. Ecole élémentaire du Parc
6. Terrain d'activités du Parc du Château
7. Foyer République
8. Station Autolib'
9. Résidence étudiante les trois Arpents
10. Velib'
11. Chapelle Saint-Leufroy

Démarches, mode d'emploi

Facilitez vos démarches administratives grâce à suresnes.fr
Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de leur éviter des attentes trop longues, la prise de rendez-vous auprès du service État-civil est désormais obligatoire pour effectuer les démarches suivantes : passeport, carte d'identité, mais aussi attestation d'accueil et dossier de mariage.

Comment prendre rendez-vous ?
- Par téléphone au 01 41 18 16 10
- Via le site internet de la ville suresnes.fr

Connectez-vous sur suresnes.fr rubrique outils / démarches en ligne.

Pour obtenir un rendez-vous, remplissez le formulaire, choisissez la date et les horaires. Précisez le nombre de dossiers à déposer : un dossier par prestation.
Après avoir inscrit vos coordonnées, le site vous envoie un SMS et un courriel de confirmation avec les horaires du rendez-vous.

Ne pas oublier :
- vos photos d'identité et les timbres fiscaux nécessaires,
- venez avec votre enfant si ce dernier est concerné par la démarche,
- avant de prendre rendez-vous pour un dossier de mariage, déplacez-vous au service État-civil pour vérification. Pour se marier à Suresnes, l'un des deux conjoints doit vivre dans la commune.

Service État-civil, 2 rue Carnot
Tél. : 01 41 18 16 10

Suresnes est sur facebook

Pour y trouver encore plus d'infos, abonnez-vous en cliquant sur "J'aime" .
facebook.com/villedesuresnes

La ville s'applique

Face à l'utilisation croissante du téléphone mobile pour surfer sur internet, Suresnes lance son application officielle pour les smartphones*. Téléchargeable gratuitement, elle est disponible sur l'Apple store et Google play (ex Androïd market).
En plus des infos pratiques de la mairie et de l'actualité culturelle et locale, retrouvez sur l'appli ** de nombreuses autres actualités, mises à jour en temps réel et géolocalisées, avec la possibilité de calculer des itinéraires, ainsi que des modules interactifs pour rester en contact avec la Ville.

L'installation de l'application nécessite la version minimale 5.1 d'iOs et 2.3.3 d'Androïd.
*téléphones intelligents / **appli = application

Direction de la communication / Janvier 2013 • Photos : C. Martin - T.Lanvin • Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales.

suresnes • fr

Les infos de votre quartier n°4

République

Février 2013

Urbanisme

La ville de demain

Le quartier République vue du bord de Seine.

Le 16 octobre dernier à la salle des fêtes, Christian Dupuy, Maire de Suresnes, a présenté le diagnostic territorial de la Ville. À la suite de cette réunion, la ville a organisé des réunions de quartier sur le thème du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), pièce essentielle du Plan local d'urbanisme (PLU).

Ces réunions ont été un important moment de concertation et d'écoute entre le Maire, le service Urbanisme et les bureaux d'étude, et la population suresnoise. Les échanges ont permis de recueillir les avis et suggestions ou remarques des habitants.

Les déclinaisons du PADD, à l'échelle de chaque quartier, ont été présentées au travers des premières orientations réglementaires et des esquisses du zonage.

En octobre dernier, vous aviez découvert le diagnostic territorial de la ville, lors de la réunion publique et de l'exposition qui lui ont été consacrés. À la fois analyse géographique, urbaine, environnementale, démographique et économique, le diagnostic territorial est un portrait exhaustif de Suresnes. À partir de celui-ci, la ville a établi une liste des besoins de la commune pour l'avenir.

La connaissance de ces besoins permet de définir une stratégie de développement à long terme des priorités, en termes de projets urbains et d'actions publiques, dans un document appelé Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Dans le PADD, de grandes orientations ont été définies pour le développement de Suresnes dans les 10 à 15 prochaines années.

Quatre axes émergent pour un projet de ville équilibrée et durable :
- **préserver** l'identité suresnoise,
- ancrer la ville de Suresnes dans les **nouvelles dynamiques territoriales,**
- la conforter dans ses fonctions : **habiter, vivre et travailler,**
- **faire de Suresnes une ville éco-exemplaire.**

Une réunion publique importante

Le PADD a fait l'objet d'un débat en Conseil municipal le 24 octobre dernier et d'une réunion publique dans votre quartier le 6 décembre, au cours de laquelle de nombreux sujets ont été évoqués.

La question de l'urbanisme a été abordée dès le début de la réunion. Certains habitants ont exprimé leur volonté de voir préserver les pavillons dans le quartier. Christian Dupuy a alors précisé que **des adaptations réglementaires seront nécessaires dans cette zone** notamment afin de permettre la construction de vérandas ou pour autoriser des extensions limitées.

(Suite p.2)

« + équitable »

Le futur PLU prendra en compte les souplesses réglementaires pour permettre aussi des travaux d'isolation par l'extérieur.

Il est aussi précisé que **l'alignement des constructions sera maintenu rue Clavel** tout en conservant l'emplacement réservé existant au Plan d'occupation des sols.

Le fait que les hauteurs dans le quartier ne soient pas modifiées a été confirmé. Ceci permettra de **préserver au mieux les quartiers pavillonnaires** quand cela sera possible mais l'Etat veillera à la politique de constructibilité inscrite dans le PLU.

Les futurs projets d'aménagement du quartier ont été évoqués à leur tour. Ainsi, l'aménagement des berges de la Seine prévoit **un prolongement des promenades piétonnes au niveau du Parc du Château** par la réalisation d'un belvédère. Les riverains pourront se promener plus facilement et dans un cadre plus harmonieux.

Le projet d'aménagement de la rue Fernand Forest a été présenté lui aussi. Il s'agit de la **construction d'un gymnase et de la possibilité de réalisation d'un programme de logements, qui y seront adossés. Leur hauteur respectera celle des pavillons alentours.**

Les problèmes de stationnement dans le quartier ont été évoqués, avec notamment la présence de nombreux véhicules stationnant pour une très longue durée. La commune va instituer un stationnement riverain, afin d'améliorer les conditions de stationnement.

Enfin, la volonté de **maintenir des commerces existants et d'implanter des commerces en rez-de-chaussée d'immeubles nouveaux,** a été réaffirmée par Christian Dupuy. Ceci contribuera à rendre le quartier République encore plus vivant pour ses habitants.

Retrouvez la présentation du diagnostic territorial sur suresnes.fr et dans **Suresnes magazine n°235.**

L'exposition sur le règlement et le zonage du PLU est présentée dans le hall de l'Hôtel de ville, 2 rue Carnot, jusqu'au 14 février inclus.

L'enquête publique débutera à la fin du mois de mai 2013.

■ Histoire économique

Un riche héritage industriel

De tous les quartiers suresnois, le quartier République est celui qui possède l'héritage industriel le plus marquant. Dès le début du XX[e] siècle, Suresnes favorise l'installation d'industries de pointe sur les berges de la Seine, au cœur de l'actuel quartier République. La ville héberge alors de grands noms de l'automobile (Darracq, Talbot, Unic), de l'aéronautique (Blériot, Dassault) ou de l'industrie cosmétique (Coty). Si certaines de ces grandes entreprises ont disparu depuis, d'autres sont restées suresnoises, à l'image de l'entreprise Blériot, aujourd'hui EADS.

Louis Blériot fut le premier à traverser la Manche en avion en 1909

En 1909, l'ingénieur et industriel Louis Blériot cherche à ouvrir ses ateliers de construction aéronautique près de Paris. Six ans plus tard, **l'entreprise Blériot**, qui a déjà construit plus d'un millier d'avions et emploie près de 150 personnes, **prend ses quartiers à Suresnes. Dans ses locaux de 40 000 m² face à la Seine, Blériot aménage notamment un hangar où sont assemblés les appareils,** avant d'être disposés sur des barges et transportés sur l'autre rive vers l'hippodrome de Longchamp, d'où ils peuvent décoller. L'entreprise Blériot connaît alors ses heures, ou plutôt ses décennies, de gloire, comme en 1967 lors du 27[e] salon du Bourget, au cours duquel une maquette du Concorde grandeur nature réalisée à Suresnes est présentée !
Quelques regroupements, fusions et absorptions plus tard, la société prend le nom d'EADS (European aeronautic defence and space company) à la fin des années 1990, mais son centre de recherche reste suresnois. Aujourd'hui, le bâtiment Blériot abrite le siége d'Astrium, filiale d'EADS. De l'enseigne émaillée de ses ateliers, inspirée du courant Art nouveau en vogue au début du XX[e] siècle, subsistent d'ailleurs aujourd'hui encore quelques mosaïques.

■ Sport

Le boulodrome est ouvert

Le parc du Château est réputé pour être un véritable lieu de détente. Seul, entre amis ou en famille. C'est désormais également un lieu de sport.

Depuis juin 2012, les boulistes peuvent pratiquer leur jeu favori au parc du Château.

La surface est en sable de vignat (sable rouge orange avec un liant), le terrain de boule mesure, quant à lui, 4x15m (selon les normes de la Fédération française de pétanque et de jeu provençal). L'accès se fait par la place Eugene Sue (entrée principale du parc) ou par l'accès situé à l'angle de la rue des Meuniers et de la rue du docteur Magnan.

Parc du Château
Place Eugène Sue, tél. : 01 40 99 99 15
Horaires : du 1[er] novembre au 28 février, de 8h30 à 17h30
Plus d'infos sur suresnes.fr

Fédération française de pétanque et de jeu provençal : ffpjp.info

Questions à Béatrice de Lavalette

Adjointe au Maire
déléguée aux Ressources humaines
et au quartier République
Sur rendez-vous : 01 41 18 19 67

Quel a été l'impact des aménagements récents pour le quartier ?

Un des aménagements récents, important en termes de sécurité pour les habitants, a été la **création d'un passage piéton avec feux sur le boulevard Henri Sellier** à hauteur de la rue Pierre Dupont. Cette demande émanait du Conseil consultatif du quartier et a été faite au service Infrastructure et réseaux lors de la marche exploratrice en avril 2012. Les membres du CCQ avaient constaté que cet endroit était propice à la traversée pour rejoindre le tramway Suresnes Longchamp et redoutaient qu'un accident se produise. La demande a donc été prise en compte et traitée en lien avec le Conseil général des Hauts-de-Seine.

D'autres travaux importants ont été effectués à **l'école République.** Tout le monde se souvient de l'incendie malheureux qui a détruit cet équipement public l'hiver dernier. Je tiens à saluer encore une fois les agents municipaux qui ont fait tout leur possible pour que les enfants puissent, à la fois être accueillis dans de bonnes conditions pendant la durée des travaux, et effectuer leur rentrée dans une école réhabilitée.

Quels sont les projets à venir pour le quartier ?

Avec les membres du Conseil consultatif, nous invitons les habitants du quartier à participer à un **vin chaud le samedi 2 février, de 10h30 à 12h30, devant l'entrée du Parc du château.** Ce sera l'occasion de discuter en toute convivialité de la vie du quartier. Par ailleurs, nous organiserons de nouveau une fête en juin prochain. Le repas de quartier, avec barbecue à disposition, a connu un grand succès l'an dernier, nous souhaitons donc renouveler l'expérience.

Enfin, comme expliqué lors de la réunion publique sur le Plan local d'urbanisme début décembre, la municipalité étudie la **possibilité de construire un gymnase rue Fernand Forest (sur l'ancien terrain de la maison de retraite des Couvaloux).** Nous ne manquerons pas de revenir sur ce dossier régulièrement.

Rendez-vous

Vin chaud
samedi 2 février
de 10h30 à 12h30
devant l'entrée du Parc du château

■ Education

Maternelle République : une rentrée comme les autres

Après 7 mois de travaux, suite à l'incendie survenu la nuit du 17 janvier 2012, petits et grands ont retrouvé le chemin de la maternelle République.

Dans les locaux rénovés, les enfants ont retrouvé leurs marques.

Les marques de l'incendie et de l'intervention des pompiers ont désormais disparu. **La rotonde a été complètement refaite ainsi que les 3 salles dédiées au centre de loisirs.** « *L'établissement est magnifique.* » confie la maman de Sofia. Bien sûr, elle a entendu parler de l'incendie mais c'est sans appréhension qu'elle a déposé sa fille de 3 ans pour sa première rentrée.

Camille, actuellement en moyenne section, fait, quant à elle, déjà partie des anciennes. « ***C'est super ! Tout est comme avant*** », s'enthousiasme sa maman. « *Tout a bien fonctionné de suite et Camille a repris, très vite, ses petites habitudes* », explique Delphine en maman attentive. « *Les classes sont toutes propres et une partie de la cantine a été refaite en apportant une amélioration acoustique* ».